DOMINICAINES D'ESTAVAYER-LE-LAC

# Assemblée Générale du 4 mars 2023

## Vœux de bienvenue

M. le Président Francis De Vevey adresse ses vœux de bienvenue à tout le monde. Il remercie les amis du monastère du soutien apporté, année après année, à notre cher monastère.

Il annonce l'ordre du jour ainsi que la conférence qui suivra cette assemblée annuelle. Finalement, le verre de l'amitié sera offert au réfectoire à la fin de la conférence.

Deux scrutateurs sont nommés pour la séance, il s'agit de Mme Bernadette Bernet et M. Albin Cantin. Tous deux sont applaudis par l'assemblée.

## 1. Procès-verbal de l'assemblée du 7 mai 2022

Etant donné qu'il pouvait être consulté à la « Source » ou sur le site internet quinze jours avant l'assemblée, il n'est pas lu à haute voix. Il est accepté et son auteure est remerciée par l'assemblée.

## 2. Rapport présidentiel

Le comité de l'AMEL s'est soucié tout au long de l'année 2022 de promouvoir le rayonnement du monastère en lui apportant une aide matérielle et logique. Il s'est penché, avec l'accord du service des biens culturels, sur la restauration des escaliers sud de l'église du monastère et des bases des façades, côté Grand-Rue, travaux réalisés pendant la réfection de cette rue.

**Restauration des 4 antiphonaires**

Mme Shazar de l'Atelier des Muses et Argonautes progresse avec talent dans son travail, et la restauration des 4 antiphonaires devrait être terminée avant Noël 2023. La numérisation de ces volumes est réalisée par M. Lathion, qui travaille aussi pour et avec l'Abbaye de St-Maurice. Les meubles, spécialement conçus pour leur protection et leur conservation, ont été confectionnés par M. Jean-Pierre Rossier, ébéniste d'art.

Un don de 5'000 frs a été versé par la bourgeoisie pour la restauration de ces antiphonaires, soutien notable aux moniales qui sont aussi bourgeoises de la Cité à la Rose.

**25ème anniversaire de l'inauguration de la « Source »**

Les locaux et le mobilier de la Source sont régulièrement rafraîchis, et la Source ne semble pas avoir pris une ride.

Le samedi 15 octobre 2022, très nombreux étaient les membres et invités de l'AMEL à se retrouver dans l'église pour la partie officielle ainsi que pour entendre le concert sur le thème de la Source, présenté avec poésie par Mme Thérèse Meyer.

M. le président relève que les morceaux interprétés par Mmes Monique Volery, soprano, et Dominique Bloechle, flûtiste, accompagnées par Messieurs Jean-Michel Deschenaux et Philippe Marchello à l'orgue, ont enchanté les oreilles et ravi tous les cœurs de l'assistance, appréciant particulièrement l'envoûtant « Ave Maria » de Vavilov. La prestation a été offerte par les musiciennes et musiciens en soutien aux Dominicaines.

Le concert fut suivi du vernissage des magnifiques peintures de M. Marc Chassot, douze toiles inspirées de scènes bibliques et donc le montant des ventes a été offert à la Source. Les invités ont aussi pu visionner les photos et films de Messieurs Georges Losey et Louis Gremaud, qui retraçaient la genèse des travaux de la Source ainsi que son inauguration officielle.

Enfin, la réalisation graphique du flyer annonçant l'anniversaire a elle aussi été offerte par sa conceptrice, Mme Anne Meyer Loetscher.

**Election d'une nouvelle Prieure le 29 novembre 2022**

Ce fut d'abord l'occasion de remercier Sœur Anne-Sophie pour tout ce qu'elle a apporté durant ce triennat où elle a dû faire face, en plus du fonctionnement du monastère, à la pandémie, affectant particulièrement les moniales, et au départ du très regretté frère Bernard Bonvin.

Ce fut aussi l'occasion de féliciter la nouvelle prieure Sœur Monique, qui effectue un nouveau mandat de 3 ans.

Finalement, M. de Vevey remercie tous les membres pour leur soutien indéfectible ainsi que les moniales, pour leurs prières, plus indispensables que jamais dans ce monde secoué par la guerre et les crises.

## 3. Comptes 2022 : rapport

**Présentation des comptes 2022**

Le responsable des finances, M. François Bourqui, présente les comptes grâce à l'aide de Sœur Marie-Christiane. Il rappelle que c'est elle, donc le monastère, qui effectue tous les comptes pour l'AMEL. Il relève que c'est un plaisir de la seconder en tant que caissier de l'AMEL. Elle dispose d'ailleurs maintenant d'un ordinateur et d'un logiciel de comptabilité récent.

Le détail des comptes est en pièce jointe à ce procès-verbal. Le résultat de l'exercice est de 20'054.-francs, respectivement 5'054.11 francs après attribution de 20'000 francs au capital de l'association.

Les frais de l'exercice passé montrent que l'infrastructure digitale a été mise à jour (changement d'ordinateurs, de logiciel de comptabilité ainsi que remplacement du système de diffusion d'internet. L'éclairage de la petite salle de réunion a été amélioré.

Signalons particulièrement les dons reçus de l'ordre de 20'510 francs (en plus de la cotisation) annuelle, ce qui montre la générosité de nos fidèles membres et le souci qu'ils ont de soutenir La Source et le monastère. Cette manne financière et cet enthousiasme de soutien aux Dominicaines permettent au capital de notre association de rester stable au fil des années malgré des engagements et des contributions importantes.

**Vérificateur des comptes**

M. Daniel Duc et M. Laurent Wolfer, vérificateurs des comptes, annoncent que les comptes ont été contrôlés en date du 20 février 2022. Ils proposent d'accepter les comptes et d'en donner décharge au comité

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 4. Budget 2023

**Aperçu Général**

Le budget 2023 est aussi à consulter en annexe pour ce qui est des détails. L'idée générale est de continuer à maintenir notre structure d'accueil, ses bâtiments dans le meilleur état possible, sachant qu'elle a 25 ans et qu'elle nécessite un entretien régulier. Une priorité sera mise sur la peinture des façades et le remplacement de certains appareils ménagers.
Il s'agit aussi de soutenir les moniales dans leur accueil pour leur permettre d'accueillir leurs hôtes, mais aussi d'offrir des prix d'hébergement qui sont accessibles à tous.
Un montant a été prévu pour le changement de toutes les fenêtres du monastère afin de gagner en efficience thermique et de contribuer par notre action aux économies d'énergie.

**Recettes**

Les recettes prévues sont calquées sur les mouvements des années passées, tout en étant prudent sur leur niveau en cette période de vie chère. L'association compte aussi sur les legs et dons extraordinaires pour équilibrer ses dépenses.
Le comité va se mobiliser pour entreprendre des démarches afin que l'association soit reconnue d'utilité publique par le canton de Fribourg.

## 5. Révision des statuts de l'AMEL.

Ce point de l'objet du jour est présenté par Mme Thérèse Meyer. Les statuts doivent être modifiés pour permettre l'exonération des dons des bienfaiteurs. Le but de l'association ne change pas, c'est juste une formulation plus précise.

Son approbation requiert les 2/3 des membres présents. Mme Bernet et Monsieur Cantin comptent les membres présents à l'assemblée.

Mme Meyer présente tous les points modifiés les uns après les autres. Les points modifiés sont les suivants :

# STATUTS

## Proposition de modifications

## dans le but d'obtenir l'exonération des dons

1. **Les ajouts ou modifications sont surlignés en jaune**
2. **Un toilettage général est proposé pour adapter le texte aux 2 sexes**
3. **Les modifications doivent être votées par les 2/3 des membres présents**
4. **L'intégralité des statuts peut être consultée sur le site du Monastère**

### PREMIER CHAPITRE

#### Article premier : constitution et siège

1. Sous la dénomination « Amis du Monastère des Dominicaines », il est constitué une association à but non- lucratif au sens des articles 60 et suivants du code civil suisse.

#### Art. 2 : buts

L'association a pour buts :

a. Maintenir, faire connaître et aider financièrement la communauté des moniales du Monastère des Dominicaines, créé en 1280 à Lausanne et installé sans interruption depuis 1316, à Estavayer-le-Lac, afin de soutenir ses efforts culturels, artistiques et sociaux.(remplace a,b,et c)

### DEUXIEME CHAPITRE

**COMITE**

#### Art. 4 : organes

3. Les employé.e.s rémunéré.e.s de l'association ne peuvent siéger au comité qu'avec une voix consultative

#### Art. 7 : composition

5. Le monastère est représenté au sein du comité

### TROISIEME CHAPITRE

#### Art. 12 : révision des statuts et dissolution

2. En cas de dissolution de l'association, l'actif disponible sera entièrement affecté à une institution bénéficiant de l'exonération et poursuivant un but analogue. (anc. libellé : Les biens de celle-ci reviennent au Monastère des Dominicaines)

Les présents statuts ont été adoptés par l'assemblée constitutive du 25 septembre 1993 et modifiés lors de l'assemblée générale du 4 mars 2023
La version française des statuts fait foi.

Les personnes qui acceptent la modification des statuts telle qu'elle est proposée sont priées de voter à mains levées. La modification est acceptée à l'unanimité (51 voix).

Une fois les modifications votées par l'assemblée, les démarches seront entreprises auprès du service cantonal des contributions pour bénéficier de l'exonération des dons.

## 6. Nomination de la secrétaire au comité

L'assemblée élit Mme Dominique Bloechle au comité pour une durée de 4 ans.

Le comité est actuellement composé des membres suivants : M. Francis De Vevey, Mme Thérèse Meyer, M. François Bourqui, M. Christian Müller, M. Jean-Pierre Cantin, Mme Marie-Christine Mota, M. Samuel Ménétrey et Mme Dominique Bloechle.

## 7. Bilan 2022 de La Source par Sœur Monique, prieure

Sœur Monique donne un kaléidoscope de ce qui a été vécu à la Source en cette année 2022. Ce ne sont pas moins de 3'500 personnes, individuel, en groupe, pour la journée, pour une ou plusieurs nuitées, qui ont été accueillies.

Les groupes sont très variés, il existe une extraordinaire richesse de partage et notre Prieure a tenu à partager un de ses coups de cœur : « Un groupe nous a particulièrement marqué en octobre, venu du Valais. Ces jeunes ont voulu vivre une journée comme le font les moniales si bien que nous avons opté pour l'accueil en clôture pour ces 15 jeunes et 5 accompagnants. Durant 2 heures de travail, ils ont joué le jeu du travail en silence, que cela soit aux cosmétiques, à la cuisine, au jardin ou au verger. Ce fut pour la communauté un moment important, après quoi un petit goûter ainsi qu'un moment d'échange avec les jeunes furent bien mérités. »

Elle remercie la présence de leurs frères dominicains, qui remplacent le regretté frère Bernard Bonvin. Le soutien des frères amène beaucoup à la Communauté des Moniales.

**Une minute de silence ainsi que nos sincères pensées aux amis décédés au cours de cette année**

- l'Abbé André Dettwiller
- le docteur Jacques Périsset
- Mme Jeannette Bersier
- Mme Cécile Pillonel
- Mme Bernadette Boillat
- M. Jean-Claude Zanone
- M. Roger Paratte
- Mme Marie-Louise Castella
- Mme Rose Marguet
- M. Constant Pillonel
- Mme Germaine Duc
- Mme Hélène Masset
- Mme Marie-Jeanne Sandoz
- M. Pascal Buchs
- M. François Torche

Finalement, elle remercie chaleureusement l'Association… en terminant par un beau poème de Marie Noël dont voici un extrait :

« *Au temps où je voyais noir, je m'usais, après chaque journée, à fouiller et récurer ma conscience pleine de péchés. Maintenant, je fais autrement mes comptes du soir. Je ne cherche plus mes taches, mais mes dettes.*

*Je révise en mon cœur tout ce que j'ai reçu d'autrui au cours de la journée, tout cette menue bonté – ou grande – que l'homme qui m'a fait l'aumône en chemin, depuis le prêtre qui m'a dit la messe du matin (et pour la dire, il m'a fait le sacrifice de sa vie) jusqu'à la femme qui a cueilli dans son jardin, pour ma soupe, une poignée d'oseille.*

*Que de gens, aujourd'hui, sont venus de bon cœur au secours de mes pauvretés, de ma maladresse, de mon impuissance ! Les gens qui m'ont fait du bien sont plus nombreux, tellement, que ceux qui m'ont fait du mal. Et encore, ceux-ci, la plupart, m'ont nui sans mauvais vouloir et leur don le plus blessant m'a peut-être été utile comme une goutte de potion amère quand je suis malade.*

*Pour eux, je chante mes Laudes du soir, mes litanies du Merci, et je crois bien que cet exercice de reconnaissance si confiant, si affectueux, doit faire plaisir à Dieu autant qu'à moi-même.* »

## 8. Divers

M. de Vevey remercie Sœur Monique pour ses belles paroles et demande si quelqu'un a une remarque ou une proposition avant de clore l'assemblée.

M. Farid demande le rendement approximatif d'une chambre. M. Bourqui ne peut pas répondre précisément, mais remarque qu'il s'agit d'environ 3500 nuitées – ébergement brut.

Ce n'est pas le comité de l'AMEL qui gère la Source. Sœur Monique ajoute que cela varie selon la chambre. Ce n'est pas uniquement financier, c'est un rayonnement aussi. Sœur Monique rappelle aussi que la Source accueille des gens de toutes confessions (protestants, musulmans, et ce partage n'a pas de prix).

Mme Louise Julmy demande ce qu'il en est de la rampe. La Commune a répondu par la négative, mais si nous accueillons les archives de la ville, cette question pourra peut-être se reposer.

D'autre part, serait-il possibilité d'électrifier la porte d'entrée ? M. Dessiex dit qu'il faut revoir les gonds de la magistrale porte en bois. Il ajoute que cela peut poser un problème avec la porte en verre derrière. Sœur Marie-Jean remarque aussi qu'il faut l'accord des biens culturels. Afin d'être accepté par le canton, cela doit passer par 13 étapes.

L'assemblée se termine à 15h10.

Elle est suivie d'une conférence donnée par Frère Jacques Benoît Rauscher, OP, sur une question débattue actuellement, avec de forts enjeux spirituels :

*« L'église et les migrants : jusqu'où va l'accueil ? »*

La Secrétaire : Le Président :

Estavayer-le-Lac, le 20 mai 2023.

***« Nous réalisons que ce que nous accomplissons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'existait pas dans l'océan, elle manquerait. »***

**Mère Teresa**